RISQUES MEDICAMENTEUX - MÉDICAMENTS - PUBLIÉ LE 30/11/2018 - MIS À JOUR LE 23/04/2021

Traitement par antivitamines K (AVK) : nouvelles informations

Information destinée aux cardiologues, médecins généralistes, urgentistes, internistes, gériatres, gynécologues, obstétriciens, sages-femmes, pharmaciens d'officine, pharmaciens hospitaliers.

- ***PREVISCAN (fluindione) : Prescription restreinte au seul renouvellement de traitement***
- ***COUMADINE, PREVISCAN, SINTROM et MINISINTROM (warfarine, fluindione, acénocoumarol) : Contre-indication au cours de la grossesse***

- La spécialité PREVISCAN est à présent réservée au renouvellement du traitement des patients équilibrés par fluindione. L'initiation de traitement par PREVISCAN n'est plus autorisée à partir du 1er décembre 2018.
- Par ailleurs, l'utilisation des antivitamines K est désormais contre-indiquée au cours de la grossesse, sauf chez les femmes enceintes portant une valve cardiaque mécanique qui présentent un risque thromboembolique élevé et pour lesquelles les bénéfices potentiels du traitement l'emportent sur les risques. En cas de poursuite d'un traitement par antivitamine K pendant la grossesse, la patiente doit être pleinement informée des risques pour le foetus.

Traitement par antivitamines K (AVK) : nouvelles informations - PREVISCAN (fluindione) : Prescription restreinte au seul renouvellement de traitement - COUMADINE, PREVISCAN, SINTROM et MINISINTROM (warfarine, fluindione, acénocoumarol) : Contre-indication au cours de la grossesse - Lettre aux professionnels de santé



PUBLIÉ LE 30/11/2018 - MIS À JOUR LE 16/03/2021

Quoi de neuf concernant les Antivitamines K ?

SURVEILLANCE - PHARMACOVIGILANCE